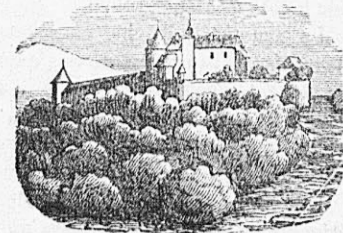




LA GRUYÈRE



PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : 1 an, Fr. 4 —
 » 6 mois, » 2 50
 Etranger : 1 an, 9 fr.; 6 mois, 5 fr.
 payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne à tous les bureaux
 de poste.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi.

BUREAU DU JOURNAL : Grand'Rue N° 295, BULLE

Prix des annonces et réclames :

Annonces : Pour le canton,
 10 cent.; pour la Suisse, 15 cent.
 la ligne ou son espace.

Réclames : 20 cent. la ligne.

Lettres et argent francs de
 port.

BULLE, le 19 août 1890.

De l'enseignement de l'agriculture.

L'agriculture sera scientifique, ou bien elle succombera dans la concurrence avec l'étranger, telle est l'affirmation que, sous une forme ou sous une autre, nous retrouvons dans tous les livres, dans tous les journaux qui traitent de la partie, que proclament les agronomes, les savants, et dont les profanes, les ignorants eux-mêmes doivent reconnaître l'exactitude.

Mais la science agricole, comme toute autre science, et plus peut-être encore que les autres sciences, exige, pour s'acquérir, de l'étude, de l'expérience, du temps. Ce n'est pas en un jour, par la lecture de quelques articles de journaux, tout pratiques et utiles qu'ils puissent être, qu'on devient un vrai agriculteur. Il faut un apprentissage théorique, à l'école primaire d'abord, puis dans des cours spéciaux; il faut surtout un apprentissage pratique.

Si l'agriculture est la mère de toutes les industries, si elle constitue la profession du plus grand nombre, si elle est une science indispensable entre toutes, si elle est aussi du devoir de nos gouvernements de la protéger, de la faire progresser et prospérer. Et pour la protéger et la faire prospérer, ils doivent la faire enseigner convenablement comme toute autre science, comme la géographie, l'histoire, l'arithmétique, etc. Aussi bien fait-elle partie de l'instruction primaire qui est obligatoire pour tous et de l'instruction supérieure qui est utile à tous.

Votre confrère le *Fribourgeois* a consacré ces jours passés à l'instruction agricole quelques excellents articles auxquels nous souscrivons volontiers. Mais nous voudrions aller plus loin, c'est-à-dire que nous demandons : l'enseignement obligatoire dans les écoles primaires des éléments de la science agricole par des maîtres ambulants ou par les instituteurs préalable-

ment formés; la création d'écoles régionales d'agriculture (ce qu'on pourrait faire dans les écoles secondaires actuelles avec un maître spécial); l'institution d'un bureau cantonal pour l'agriculture, un inspecteur ou tout autre rouage administratif ayant mission de surveiller et de stimuler l'instruction et le progrès agricoles.

Voilà, n'est-il pas vrai, un assez beau terrain sur lequel tous les citoyens qui ont à cœur la prospérité de leur pays peuvent lutter de zèle, sans risquer de froisser la susceptibilité des partis politiques.

Après avoir fondé une université, Fribourg, peuple essentiellement agricole, ne peut pas déceintement se désintéresser de l'enseignement de l'agriculture : il faut absolument, au contraire, qu'il organise cet enseignement et au plus tôt.

L. M.

LA GRUYÈRE ILLUSTRÉE

Tel est le titre alléchant d'un ouvrage dont la première livraison vient de sortir de presse.

Dû au talent de notre compatriote M. Joseph Reichlen, cet ouvrage n'a pas besoin d'être recommandé : Le nom de l'auteur et le titre qu'il lui a donné constituent sa meilleure réclame.

Nous ne pouvons cependant résister au besoin que nous éprouvons d'exprimer notre opinion et de faire connaître au public un ouvrage qui aura sa place marquée, aussi bien dans la maison rustique du paysan que dans le salon du citadin.

Nous serons très bref sur le texte qui précède la série des gravures de cette première livraison. L'auteur nous retrace, dans une page toute vibrante de poésie champêtre, les beautés dont la Providence a paré notre belle contrée; il rappelle les légendes dont les récits raccourcissent les longues soirées d'hiver et poétisent la vie du chalet.

Un petit aperçu historique termine cette première partie du texte de la livraison, puis viennent les ex-

plications des différentes planches; nous suivons le même ordre que l'auteur :

Les sépultures antiques à Bolterens.

C'est le sujet de la première planche, qui nous représente quelques ouvriers fouillant la terre et suivant les indications données par des savants avides de connaître le résultat des fouilles auxquelles ils président.

Le curé du village a sa place toute marquée au milieu de ce groupe.

La partie supérieure de la planche nous montre une tombe dans laquelle se trouvaient deux squelettes parfaitement conservés.

Albeuve avant et après l'incendie.

Ce sont les sujets de la seconde et de la troisième planche.

Quel saisissant contraste nous offrent ces deux dessins; ce vieux village d'Albeuve, avec ses ruelles étroites, ses avant-toits hospitaliers, avec les bancs de bois devant chaque maison, sa vieille église si simple et si pieuse, son bon hôtel de l'Auge. Ce village n'était pas riche, mais chacun y vivait aisé; tout le monde était bien logé; presque pas de maison qui n'eût sa petite chambre à donner, dans laquelle on avait soin de placer les plus beaux meubles de la maison.

Tout cela a disparu.

La troisième planche nous montre le village le lendemain de l'incendie : c'est affreux. Comme le dessin de M. Reichlen est fidèle et comme on reconnaît la place de chaque maison. Ce spectacle est navrant et vous remet sous les yeux ce sinistre inoubliable.

Ce dont nous félicitons M. Reichlen, c'est de n'avoir pas consacré une planche au village actuel dont la reconstruction a été bien mal comprise.

La gracieuse chapelle de Notre-Dame des Marches fait l'objet de la quatrième planche.

Comme ce paysage du pied de la Dent de Broc est joli, et qu'ils sont naturels, les grands arbres qui ombragent ce sanctuaire vénéré; et comme l'artiste a

et, mieux encore, par la valeur réelle des biens successivement acquis par M. Raclot. En terres seulement, mademoiselle, la succession dépasse un million; il nous reste à mettre en ligne de compte les valeurs mobilières, l'or et l'argent. Ici, je peux me tromper, car je n'ai pas fait l'inventaire du coffre-fort de M. Raclot; mais, si j'étais mon calcul d'après les revenus annuels de M. votre père, — je ne parle pas de sa dépense, qui était presque nulle, — j'arrive à trouver qu'il doit y avoir environ cinq cent mille francs de valeurs dans son portefeuille, je veux dire son coffre-fort.

— Mon père a constamment acheté, monsieur.
 — Oui, mademoiselle; mais les sommes employées en achats de terres ne sont pas comprises dans mon calcul, puisque je les ai comptées déjà dans la propriété foncière et immobilière.

— Enfin, nous serons fixés lorsque, les scellés levés, vous ouvrirez le coffre-fort et en ferez l'inventaire.

— Oui, mademoiselle; mais c'est à votre requête, paraît-il, que les scellés ont été apposés : en général, l'apposition des scellés n'a lieu que lorsqu'il y a à sauvegarder les intérêts de tiers absents; qui donc vous a conseillé de prendre cette mesure?

— Personne, monsieur.
 — Alors, mademoiselle, je ne comprends pas, je vous l'avoue, que vous ayez eu cette idée.

— Seule dans ce château, ouvert à tout le monde, n'ayant près de moi que trois domestiques que je ne connais pas, dont, par conséquent, je n'étais pas sûre de la fidélité, j'ai craint qu'un vol fût commis.

— Ah! fit le notaire désagréablement impressionné.

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 15

Le Million du père Raclot

PAR
 ÉMILE RICHEBOURG

— Encore une fois, merci, monsieur; j'ai donc été bien inspirée en venant vous trouver?

— Si vous avez besoin de moi, mademoiselle, je serai heureux de vous être agréable.

— Oui, monsieur, j'ai besoin de vous et j'ai même beaucoup, beaucoup à vous demander.

— Pardon, mademoiselle, mais je dois vous dire que, n'étant pas le notaire de M. Raclot...

— Ah! monsieur, interrompit la jeune fille, avez-vous donc déjà l'intention de vous récuser?

— Non, certes, cependant...

— Monsieur, si je m'adresse à M. Rousselet, c'est que je ne veux pas m'adresser à M. Bondois.

— Puis-je demander à mademoiselle Raclot à quoi je suis redevable du choix dont elle m'honore?

— Je viens à vous, monsieur, en toute confiance, parce que, successeur de monsieur Poncelet, vous n'avez pas voulu être le notaire de mon père.

— S'il en est ainsi, mademoiselle, je n'ai plus qu'à vous demander ce que je dois faire pour vous.

— Tout, monsieur, tout; ah! je vais être très exigeante.

— Soit, mademoiselle; ce sera à moi de répondre à vos exigences et de me montrer digne de votre confiance.

— Je suis une ignorante, monsieur, je n'entends absolument rien aux affaires.

— Je serai votre conseil.

— Sans doute, mais ce ne serait pas assez; c'est un mandat très étendu que je désire vous confier, monsieur, avec tout pouvoir d'agir en mon nom.

— Au mieux de vos intérêts.

— Au mieux des intérêts de la succession de mon père. Vous voulez bien accepter, n'est-ce pas?

— J'accepte, mademoiselle.

— Je ne connais pas l'importance de la fortune de mon père, monsieur, cependant, j'ai entendu dire qu'il avait un million.

— Vous n'êtes pas exactement renseignée.

— Est-ce que vous connaissez approximativement, bien entendu, la valeur de la succession?

— Oui, mademoiselle.

— Eh bien, monsieur?

— Je ne crois pas être au-dessous de la vérité en vous disant que la fortune de M. Raclot peut être évaluée à quinze cent mille francs, un million et demi.

— Oh! tant que cela! fit Marthe.

Dans sa pensée, ces paroles signifiaient : Que de victimes!

— Vous ne vous trompez pas, monsieur?

— Pas de beaucoup, mademoiselle.

— Pourtant, monsieur, comment pouvez-vous savoir?...

— D'abord, par les actes de propriété qui sont dans mon étude, par ceux qui existent chez mon confrère. M. Bondois,

...ation pour agrandissement
 ...viter l'encombrement, nous
 ...rabais supplémentaire

FIANCE

Garantis naturels
ROSES ET BLANCS
 Prix très modérés.
 Nous expédions franco sur de-
 (O1894V)
s Goy, à Vevey,
Place du Marché 2. [358]

On trouvera dès aujourd'hui au
 magasin d'épicerie de **L. Maier-**
 en face de l'église, à Bulle, un
 de **faïence, terre à cuire**
 , ainsi que de la poterie ordi-
 à des prix très avantageux. [481]

A l'Agence agricole
Auguste BARRAS,
 à Bulle :

s chimique spécial
pour fleurs
 paquets de 2 kg. 500. [375]

son à vendre.
 vendre, à Bulle, une jolie maison
 et bien exposée, avec cour et
 [171]
 au notaire Jean GILLET, à Bulle.

vendre :
 de 40 vaches (environ 20 se-
 de **sapin** à conper, ainsi qu'une
 tité de jeune bois.
 au bureau du journal. [487]

vendre :
 te bien placée dans le Pays-
 sien outillée.
 au bureau du journal. [488]

A louer :
 de-Trême, pour le 1^{er} octobre,
nement, composé de 5 cham-
 et dépendances.
 au bureau du journal. [486]

Prins des Alpes
fondue et dessert,
GE DE GRUYÈRE
mi-gras et maigre,
quefort
 provenance directe,
 AGRICOLE AUGUSTE BARRAS,
 à Bulle. [493]

chaufour
de Bulle est ouvert dès
 ULRICH frères, tuilliers.

chaufour
rie de La Tour-de-
 a ouvert dès le 12 août.
 YENNI, Joseph, tuillier.

charbon de bois
 stique de l'hôtel des Alpes, à
 L. SCHNEUWLY, à La Tour. [498]

VENDRE
rat, race rouge-clair du pays,
 un bon **chien de garde**,

Mme Eléonore BLANC, vers les
 c. [502]

VENDRE
 e grande **porte vitrée** en
 grand **vitrage**. — S'adresser
 BERTHET, à Bulle. [496]

A louer :
artement à l'entrée de la
 r octobre prochain. — S'adres-
 BERTHET, à Bulle. [495]

de Leuz, imprimeur-éditeur.

Le journal l'Oberland dit vu dans la contrée pareille

versaire de la fondation de e par le comité d'organi- tât de l'année prochaine.

écipité, lundi soir à 6 heu- l dans l'Aar; son corps a t avant qu'il ait été possi- avre de noyé a été relevé ; on suppose que c'est ce- onné la mort lundi. D'a- ns ses vêtements, ce serait sse.

Brienzwiler, qui cueillait t tombé au bas d'une paroi e haut et s'est tué.

la ville de Berne a adopté es traitements des mem- de 28,000 à 37,500 fr. Les fr. au lieu de 6500 fr. Les oste fixe auront 6500 fr.

scolaire dans les écoles ueur à dater du 1^{er} avril 19,000 fr. par an.

relative au dentiste Hæ- ir assassiné sa femme, est ra probablement dans le bre prochain.

enuisier a été assailli dans vrier qu'il avait congédié porté plusieurs coups de en danger.

e ont découvert un horrible e dame de 60 ans était ure d'un anévrisme. Les psie ont découvert qu'elle mestique de la morte, une cerne, a avoué sa culpabi- a maîtresse dans son lit. ient avoir lieu dimanche

une Anglais a traversé le t. tout d'une traite, de l'em- Yvonand, en 1 heure et

S, un enfant de 4 ou 5 ans ngé des baies de sorbier, s cas de ce genre se renou- e saurait trop recomman- e en garde leurs enfants t certaines baies. Aucun dans la forêt, des fruits

ean Robert, âgé de 18 ans, l'autre jour en visite chez ttes, près de la Brévine. de un revolver chargé, il e l'examiner. Malheureuse- balle traversa le cœur du été instantanée.

tin, en arrivant à Ambé- cien-chef du train express e, entrant en gare de Cor- qua à sa grande frayeur rouvrait placée à l'avant de on état, était couverte peignée, et paraissait être

de dépenser un sou autrement. pas d'acquiescer pour le châ-

qu'il s'éroula! s'écria Marthe

le domaine et les bois qui en n, mademoiselle, vous voudriez

argent comptant? ce que je voudrais.

de. Pour se rendre acquiescer dépendent, il faut avoir une able, et, je ne vous le cache s pas du tout où vous trouverez on peut mettre le domaine en t-il attendre plusieurs années z se présente.

endre, monsieur Rousselet. z réaliser immédiatement; seu- est tenu.

de l'argent. je vous donne l'assurance que tre cent mille francs dans la

eur Rousselet, il faut absolu- ne trouvera pas un acquiescer, drez par morceaux, par lots.

celle d'une jeune femme. La locomotive est restée à Ambérieux, pour l'enquête judiciaire, le train a continué sur Genève.

Immédiatement des dépêches furent envoyées sur la ligne; l'identité de la victime a été bientôt reconnue. C'est la garde-barrière d'un passage à niveau entre Chancy et Fontaine-les-Chalon. Elle a été atteinte au moment où elle attendait son mari sur la voie. La victime avait cinq enfants.

Le concours international de musique a réussi au delà de toute attente et a été favorisé par un temps splendide durant les trois jours.

Ce sont deux sociétés françaises qui ont eu les deux premières couronnes.

Les sociétés vaudoises ont remporté de beaux succès à ce concours.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

France. — Le gouvernement portugais a envoyé à l'institut Pasteur à Paris dix soldats mordus par des chiens enragés.

Un déraillement s'est produit à Igos, sur la ligne de Bordeaux à Bayonne.

Le chauffeur et le mécanicien du train express ont été tués.

Plusieurs personnes sont gravement blessées.

Un terrible incendie a éclaté à la Turballe (Loire-Inférieure), dans l'usine de MM. Pelletier et Guet, confiseurs de sardines à l'huile.

Les magasins de l'usine, contenant 800,000 boîtes pleines de sardines et 150,000 boîtes vides, ont été la proie des flammes.

Les pertes s'élèvent à un million de francs.

Un ouragan d'une violence inouïe s'est abattu entre Preixan et Lesignan. Des grêlons gros comme des œufs ont saccagé les arbres et les vignes, brisé les tuiles et les vitres des maisons. Les terres sont ravinées sur une largeur de 5 kilomètres. Les récoltes sont perdues pour deux ans. Les dégâts sont de plusieurs millions. Il y a plusieurs blessés.

Un violent incendie a éclaté mercredi à Sirod, village de 775 habitants, à 4 kilomètres de Champagnole (Jura). Le feu a fait rapidement d'effrayants progrès. A 7 h. du soir, soixante maisons étaient réduites en cendres et 160 ménages sans abri. L'église, l'école, un pensionnat de jeunes filles et les deux boulangeries sont détruits. On apporte du pain de Champagnole pour nourrir les habitants.

Un terrible incendie a consumé une grande partie du village de Le Monétier-de-Briançon (Hautes-Alpes), vers la frontière d'Italie. 140 maisons sur 268 sont détruites avec les récoltes.

Deux aéronautes, MM. Jovis et Mollet, ont formé le projet d'exécuter à bord de l'aérostat le *Figaro* un voyage aérien à travers le centre de l'Europe, afin de pouvoir terminer la carte des courants aériens. Ce projet va s'exécuter grâce à l'appui de plusieurs personnes qui ont voulu encourager cette œuvre scientifique. La ville choisie comme point de départ est Nancy. Les aéronautes se proposent de ne descendre qu'en Russie où en Norvège, après avoir exploré les diverses couches atmosphériques qu'ils traverseront.

Italie. — A Scarpafodo, près de Naples, dans la province de Pérouse, quatre brigands ont assailli un Petit couvent de franciscains, isolé dans les bois. Ils

— Soit; dans ces conditions, l'opération peut réussir. Maintenant, parlons des autres propriétés; avez-vous aussi l'intention de les vendre?

— Nous vendrons la ferme des Treilles qui se compose en grande partie de vignes.

— Et celle du Courant? Et celle des Bosquets? Et les herbages des Noue et de la Hourrie?

— Nous n'avons pas à les vendre, monsieur Rousselet.

— Alors, vous gardez les deux fermes et les clos?

— La jeune fille regarda le notaire et un doux sourire courut sur ses lèvres.

— Dans ce cas, ajouta M. Rousselet, vous aurez besoin d'un régisseur.

— La jeune fille eut un nouveau sourire.

— Les clos et les deux fermes ne m'embarrassent pas, dit-elle. Monsieur Rousselet, continua-t-elle, les deux clos ont été formés par la réunion d'un certain nombre de parcelles de prairies acquises successivement par mon père; les actes que vous avez ici vous diront quels étaient les anciens propriétaires; ils sont dix, ils sont quinze, vingt peut-être; quant aux fermes, celle du Courant appartenait, lorsque mon père l'a achetée, à Mme veuve Lambert et ses deux jeunes enfants; celle des Bosquets était la propriété des enfants mineurs Charbonnet.

— Oui, mademoiselle.

— Eh bien, monsieur Rousselet, reprit Marthe, en élevant la voix, vous, mon mandataire, ayant pouvoir d'agir en mon nom, vous rendrez à Mme Lambert et à ses enfants la ferme du Courant, aux enfants Charbonnet, la ferme des Bosquets et des parcelles de prairie à ceux qui en ont été dépossédés.

ont tués quatre moines qui résistaient et ont emporté tous les objets précieux qu'ils ont pu trouver.

— La crémation, à Milan comme à Gotha, est en progrès. Au cours de l'année dernière, 85 personnes ont été incinérées dans la ville italienne.

Un député italien, Pericoli, s'est rendu coupable, en qualité d'administrateur de la Banque du Saint-Esprit, à Rome, de détournements dont le total s'élève à la somme rondelette de 800,000 fr. Un procès en responsabilité a été intenté au président de l'institution financière, le prince Borghese.

Espagne. — On a constaté 55 cas de choléra dans les provinces de Badajoz, d'Alicante, de Tolède et de Valence.

Allemagne. — L'influenza vient de faire une nouvelle apparition en Thuringe d'une façon inquiétante: elle a causé ces jours derniers plusieurs cas de mort.

Russie. — Pendant la construction du sixième étage d'une maison neuve à la perspective de Newski, la charpente s'est effondrée. Huit ouvriers ont été tués; six grièvement blessés et quatre légèrement atteints.

Etats-Unis. — Le recensement établit que la population des Etats-Unis s'élève à 64 millions d'âmes.

En 1880, la population des Etats-Unis était de 50 millions et demi d'âmes.

Des brigands ont fait dérailler le train-railway de Baltimore-Ohio pour le piller; trois tués, plusieurs blessés.

On mande de New-York aux journaux de Londres que 3 missionnaires anglais, MM. Gates, Kingman, Jadesquer, ont été massacrés par les Arabes au Soudan.

CANTON DE FRIBOURG

Conseil d'Etat. — Séance du 13 août 1890. — Le gouvernement d'Unterwald-le-Haut fait parvenir don de 300 fr. en faveur des incendiés de Broc.

On alloue un subside de 150 fr. à la Société pour l'amélioration de la race chevaline dans la Suisse romande, en faveur des courses de chevaux qu'elle organise à Yverdon, le jeudi 21 août courant.

M. Zbischer, Pierre, président de paroisse, est nommé syndic de la commune de Heiteried.

Séance du 16 août 1890. — On prend un arrêté ordonnant que la fête nationale de prières et d'actions de grâces sera célébrée le dimanche 21 septembre prochain dans toute l'étendue du canton.

La commune de Ponthaux est autorisée à lever un impôt et celle de Léchelles à vendre un immeuble.

On prend un arrêté fixant l'époque et la durée de la chasse aux différentes espèces de gibier dans le canton de Fribourg, ainsi que les limites des territoires à ban.

M. le conseiller national Martin Pedrazzini, à Bellinzona, est nommé professeur à la Faculté de droit de l'université.

M^{lle} Marie-Catherine Schaller, de Böesingen, est autorisée à exercer la profession de sage-femme dans le canton.

Sont confirmés dans leurs fonctions les titulaires suivants:

M. le D^r Remy, en qualité de médecin-adjoint de l'Hospice de Marsens;

Le notaire s'était dressé debout comme par un ressort.

— Que dites-vous, mademoiselle! exclama-t-il.

— Je dis, monsieur, répondit la jeune fille en se levant à son tour, que l'heure de la justice est venue, je dis qu'il est grand temps de rendre à des malheureux ce qui leur a été pris.

— Ah! s'écria le notaire, la gorge serrée par l'émotion, je comprends, je comprends enfin!

— Eh bien, monsieur Rousselet, voulez-vous toujours être avec moi?

— Si je le veux! répondit-il, les yeux pleins de larmes, si je le veux!... Oh! mademoiselle! Oh! noble enfant!...

Il essuya vivement ses yeux et continue:

— Pardonnez à mon émotion, mademoiselle, et laissez-moi vous contempler, laissez-moi vous admirer!

— Oh! monsieur, dit Marthe, devenue toute rouge, vous me rendez confuse, honteuse!

— Pardonnez-moi encore, mademoiselle; mais ce que vous voulez faire est si beau, si grand!...

— Mon devoir, monsieur.

— Oh! votre devoir!

— Strictement mon devoir, monsieur Rousselet. Je sais tout, monsieur, je sais par quelles manœuvres honteuses, odieuses, mon malheureux père s'est enrichi, et je veux, autant qu'il me sera possible, consoler ceux qu'il me sera possible, consoler ceux qu'il a mis dans la peine, essuyer les larmes des victimes, rendre aux orphelins le pain arraché de leur bouche, réparer, enfin, tout le mal qu'il a fait! Je ne veux pas que, comme sa vie, la mémoire de mon père soit maudite.

(A suivre.)

M. Lirardet, Louis, à Font, comme membre de la Commission phylloxérique du district de la Broye.

Concours de race chevaline. — Le concours des juments poulinières est fixé comme suit pour l'année 1890:

Le mercredi 17 septembre, dès 8 1/2 heures du matin, à Romont, pour le district de la Glâne.

Le jeudi 18 septembre, dès 9 heures du matin, à Bulle, pour le district de la Gruyère.

Le vendredi 19 septembre, dès 9 heures du matin, à Châtel-Saint-Denis, pour le district de la Veveysse.

Le samedi 20 septembre, dès 9 heures du matin, à Fribourg, pour le district de la Sarine et de la Singine.

Lundi 22 septembre prochain, dès 9 heures du matin, à Morat, pour le district du Lac.

Le même jour, dès 3 1/2 heures de l'après-midi, à Estavayer, pour la Haute-Broye.

Sont admises au concours les juments poulinières qui ont été marquées par la Commission en 1889-90 et saillies par des étalons primés en 1889. Elles doivent être accompagnées de leur poulain de l'année.

Troupes sanitaires (vétérinaires). — M. Mettraux, Philémon, vétérinaire à Romont, a été promu par le Conseil fédéral au grade de lieutenant.

Université. — M. le conseiller national Pedrazzini, ancien conseiller d'Etat, a été nommé professeur de droit public à l'Université de Fribourg.

Voici les séries sorties samedi au vingt-quatrième tirage de l'emprunt à primes de fr 2,700,000 (divisé en 270,000 obligations) de la ville de Fribourg:

489 1091 1480 1951 2113 2819 2922 3218
3734 3953 4302 4416 5292 5952 5983 6108
8127 8252 8784 9037 9602 9779 10127 10305
10447.

Le tirage des numéros aura lieu le 15 septembre prochain.

Grêle. — Les orages de mardi et mercredi ont été accompagnés, dans la région du Vully, par une chute de grêle qui a fait d'assez sérieux dégâts. On cite comme particulièrement atteints les villages de Villars-le-Grand, Delley, Portalban et Montet. Les tabacs surtout ont été maltraités. Par contre, pas trace de grêle sur la rive droite de la Broyé et du lac de Morat.

Mort subite. — Dimanche, vers 6 1/2 h. du soir, M. Urbain Reidy, relieur, est tombé mort d'une attaque d'apoplexie au moment où il se promenait sur le grand pont à Fribourg. Un médecin, appelé aussitôt, n'a pu que constater le décès.

Accident. — La nuit dernière, le chef d'équipe de Chénens, faisant une tournée d'inspection sur la voie, a été surpris par un train et mis en piteux état. On espère qu'il pourra être sauvé.

GRUYÈRE

Communiqué. — A teneur de l'arrêté du Conseil d'Etat en date du 5 juillet 1890, les porteurs de cédules de la Caisse hypothécaire sont avisés qu'ils ont l'obligation de faire inscrire ces titres à l'impôt de commune et de paroisse au Secrétariat communal de l'impôt d'ici au 20 septembre prochain, sous peine d'encourir les pénalités prévues par la loi.

(Pour les détails, voir publications dans les N^{os} 31 et 32 de la *Feuille officielle* de 1890.)

Bulle, le 19 août 1890.
Le Secrétariat communal de l'impôt.

Montreux-Jaman-Montbovon. — Nous avons reproduit, d'après la *Feuille d'avis de Montreux*, quelques renseignements sur les résultats de la conférence que le département fédéral des chemins de fer a eue à Berne avec les délégués du comité d'initiative pour la construction du chemin de fer Montreux-Jaman-Montbovon.

Il résulte des actes officiels mentionnés à la conférence que le gouvernement de Fribourg s'est réservé l'examen ultérieur de cette demande de concession, par le motif qu'une concession est déjà demandée pour un chemin de fer à voie étroite de Vevey à Bulle et Thoun. Il a été fait, en outre, toutes les réserves usuelles à l'occasion de pareilles demandes et, éventuellement, en ce qui concerne l'examen des plans sur territoire fribourgeois.

Collecte en faveur des incendiés de Broc.

Total de la liste précédente	Fr. 7073 50
Lessoc, produit de la collecte	50 —
Sâles,	47 50
Montbovon,	142 10
Charmey,	497 50
don de la commune	100 —
d'un anonyme	251 40
de M. Morard, président	50 —
produit du concert donné par la Fanfare de Romont	63 25
Vaulruz, collecte	300 —
Bellegarde,	122 —
Vuadens,	361 —
don de la commune	300 —
Corbières, collecte	80 —
Estavannens,	34 —
Villars-d'Avry,	25 —
Avry, commune, 2 ^e versement	20 —
Bulle, 3 ^e versement, souscription de la Gruyère	130 —
Total, Fr.	9647 25

Le produit de la collecte faite à domicile a été :
 Dans la Singine, de 1993 fr. 30
 Dans la Broye, > 2188 fr. 05
 Dans la Glâne, > 2616 fr. 50
 Guin a fourni 500 fr.

— La Banque cantonale fribourgeoise a fait un don de 200 fr.

— Par l'entremise de M. Théraulaz, président du Conseil d'Etat, la somme de 200 fr., produit d'une collecte organisée à Morgins-les-Bains par MM. Droz, conseiller fédéral, et Monnerat, ancien syndic de Vevey, a été envoyée au Comité de secours.

— Une quête en faveur des incendiés de Broc, faite à la fin de la seconde école de recrues d'artillerie, qui vient de se terminer à Bière sous le commandement de M. le colonel de Vallière, a produit 270 fr.

— La Section bourgeoise de gymnastique de Lausanne a décidé de prélever, sur le bénéfice du joli concours de lutteurs du 10 août, 300 fr. pour les incendiés de Broc.

— La petite représentation donnée jeudi soir, à la caserne de la Ponthaise, à Lausanne, par les sous-officiers et la fanfare du bataillon de recrues, avec le bienveillant concours des Amis-Gymnastes, a produit 140 fr. qui ont été envoyés au comité de secours.

Billets de banque. — Les billets de la Banque populaire de la Gruyère et du Crédit Gruyérien, établissements qui ont renoncé volontairement, dans le sens de l'art. 40 de la loi sur les billets de banque, à leur droit d'émission, sont rappelés; le délai pour le retrait est fixé au 31 décembre 1891.

Jusqu'à l'expiration du délai de rachat, ces deux banques restent soumises à toutes les dispositions de la loi sur les billets de banque, et les autres banques d'émission sont tenues d'accepter et de rembourser, à teneur des art. 20 et 21 de la loi, les billets des deux banques prénommées.

SOUSCRIPTION en faveur des incendiés de Broc.

Les trois listes précédentes, 261 fr. — Collecte due à l'initiative de M. J. Borgeaud, consul suisse à Alger (transmis par M. C. Schaller, également à Alger) :
 M. Jules Borgeaud, consul, 10 fr. — M. A. Bory, de Lausanne, 5 fr. — M. C. Schaller, de Fribourg, 5 fr. — M. Wagneur, secr. cons. Allem., 5 fr. — M. Albrecht, président, 2 fr. — Anonyme, 1 fr. — Mme Demary-Maradan, 5 fr. — M. Jules Beyegas, du 1^{er} zouave, 1 fr. — M. Ritter-Bernasconi, nég., 2 fr. — M. Keller, lith. (Thurgovie), 1 fr. — M. Keller, Hans, inst. (Bâle), 1 fr. — M. Bœumlé (Bâle), 1 fr. — M. Ed.

(Etli, 1 fr. — M. A. Vogt, 1 fr. — M. H. Schuppisser, 1 fr. — M. Jules Gétaz, de Vevey, 2 fr. — M. E. Guyot, de la Chaux-de-Fonds, 1 fr. — M. Jacques Treyer (Bâle), 1 fr. — M. K. Baumgartner (Bâle), 1 fr. — M. A. Baumgartner (Bâle), 1 fr. — M. Fréd. Macheret, du Crêt, 1 fr. — M. Guerraz, Henri (Valais), 1 fr. — M. Mouisset, Calixte (France), 1 fr. — M. C. Défago (Valais), 2 fr. — M. A. Stucky (Valais), 1 fr. — M. J. Geiser, photogr., 5 fr. — M. Jean Ducotterd (Broyard), 5 fr. — Anonyme, 1 fr. — M. et Mme Solari (Tessin), 4 fr. — M. Chevalley (Vaud), 5 fr. — Total de la liste d'Alger, 74 fr.
 Total de notre souscription à ce jour, 335 fr.

CHRONIQUE AGRICOLE

Foire d'Estavayer du 13 août 1890. — On comptait sur le champ de foire 450 bêtes à cornes, 380 porcs, 26 chèvres et 16 moutons.

La foire de ce jour a été importante au point de vue des transactions qui portent, comme d'habitude, sur les belles génisses portantes, les vaches à lait et le bétail de boucherie.

On signale notamment des bœufs de trait de 3 à 4 ans qui se sont vendus jusqu'à 1250 fr.

Les porcs ont subi une baisse assez sensible par l'arrivée de deux troupeaux d'Italie. X.

Bétail. — On écrit du Simmenthal que le bétail de cette vallée est de plus en plus recherché et que, l'avant-dernière semaine, des acheteurs étrangers ont conclu des marchés pour 1000 fr., 1200 et jusqu'à 1400 fr. par tête.

La suite de la Variété au prochain numéro.



GRANDE LIQUIDATION



Nous soussignés, propriétaires des magasins

A LA CONFIANCE, BULLE

avons l'honneur de prévenir notre nombreuse clientèle, ainsi que l'honorable public de Bulle et des environs, que, pour cause de réparation pour agrandissement dont le magasin sera l'objet à la fin du mois d'août prochain, et pour nous débarrasser du trop grand stock de marchandises, afin d'éviter l'encombrement, nous avons décidé de faire subir à tous les articles en **LAINES**, dont les prix marqués en chiffres connus étaient déjà très bas, encore un rabais supplémentaire de **10 %**, qui sera décompté à tout acheteur à titre d'escompte.

Nous nous recommandons à cette occasion à l'honorable public.

A LA CONFIANCE

467]

Mises publiques.

L'avocat **MAGNIN**, à Bulle, curateur de Ch. Glasson, audit lieu, exposera à bail en mises publiques le domaine de la Léchère, d'environ 20 poses, que possèdent les enfants mineurs de son pupille. Ce domaine, d'un travail facile et d'excellent rapport, est situé aux portes de Bulle. Maison agréable et offrant toutes les aisances désirables, grange à pont, étales saines et spacieuses; fontaine abondante. Le preneur pourrait s'entendre avec le propriétaire voisin pour le bail de son domaine de 16 poses, attenant au précédent. Il sera joint aux deux domaines 4 poses de bon commun dont partie à foin et regain.

Pour voir le domaine, s'adresser à l'avocat Magnin ou à la ferme de la Léchère. Il sera aussi exposé en vente une voiture presque neuve, trois chars avec accessoires, un petit char à bras, des outils et objets divers, ainsi qu'environ 26,000 pieds foin et regain de la récolte de 1889.

La mise aura lieu à la Léchère le **lundi 15 septembre prochain**, dès les 9 heures du matin. [501]

AVIS

La circulation du bétail est interdite dans le chemin de l'Évy, rière la commune de Neirivue, du 20 août au 4 septembre prochain. Neirivue, 12 août 1890.

La Commission de reconstruction du chemin. [506]

Maison à vendre.

Adrien **PEULG**, à Villars-s.-Mont, offre à vendre, de gré à gré, sa maison (ancienne auberge de Lessoc) avec grange et remise. S'adresser, pour renseignements, au propriétaire ou au soussigné. [171]

A. ANDREY, notaire. [508]

Maison à vendre.

On offre à vendre, à Bulle, une jolie maison bien construite et bien exposée, avec cour et grand jardin. [171]

S'adresser au notaire Jean GILLET, à Bulle.

Liquidation de chaussures

Ernest GLASSON [314]

Photographies de Broc incendié

sont en vente aux librairies BAUDÈRE, ACKERMANN et MOREL et chez GREMAUD, photogr., Bulle. Le 30 % sera remis au Comité de secours des incendiés de Broc. Envoi franco contre **1 fr. 50** en timbres-poste ou mandat.

Tannerie, Corroirie,

Commerce de cuirs en tous genres. GROS — DEMI-GROS — DÉTAIL

François MORARD LE BRY

Cuir à semelles battu et non battu. — Grand choix d'empeignes en tous genres. — Croupons. — Vachettes. — Peausserie et cuirs pour sellerie. — Bel assortiment de tiges diverses. — Fournitures pour cordonniers et selliers. — Clouterie forgée et mécanique. — Choix de graisses et huiles pour chaussures et mécaniques.

Toutes les marchandises sont de premier choix et aux prix les plus réduits.

Remises et escomptes sur achats importants et au comptant.

Achat de cuirs, peaux brutes, écorces, crins divers, suifs, etc. **Dépôt à BULLE, vis-à-vis de la Promenade; ouvert tous les jeudis.** [477]

A l'Agence agricole Auguste BARRAS, à Bulle:

Engrais chimique spécial pour fleurs par paquets de 2 kg. 500. [375]

Dépôt de charbon de bois

chez le domestique de l'hôtel des Alpes, à Bulle, et chez L. SCHNEUWLY, à La Tour. [498]

LAINES, COTONS, FLEURS

Chez les **sœurs Progin**, au bout de la Promenade, à Bulle, choix complet de laines et cotons; marchandises de première qualité et prix modérés, malgré la hausse considérable survenue. — Articles de mercerie; bas, chaussettes. — Fabrication et vente de fleurs, couronnes mortuaires, etc. — Echange des laines du pays contre marchandises fabriquées. — Dépôt pour la filature Castella, à Neirivue. [287]

AU BAZAR GRUYÉRIEN BULLE

Pour diminuer son immense stock de marchandises, la soussignée avise l'honorable public de la ville et de la campagne qu'elle vendra au prix de facture pendant **trois semaines seulement** son rayon d'étoffes concernant la robe de dame, **belle marchandise.** [505]

Se recommande **Veve Hausherr.**

A VENDRE

A défaut d'emploi, une petite **voiture** neuve à deux bancs, à pincettes et à patentes. S'adresser à J. DEMIERRE, à Fribourg. [507]

A VENDRE

2 banques, 2 portes vitrées et 2 doubles-portes. S'adresser au bureau du journal. [356]

Mises publiques.

Le juge liquidateur des biens de Romanens, François, ancien secrétaire communal à Marsens, et ses tantes Marie, Ursule, Léonide Schenevey fera vendre aux enchères publiques, au 1/4 de rabais, les immeubles ayant appartenu à ces derniers, consistant en logement, grange, écurie, pré, champ, jardin, four.

Le même jour, il sera vendu à distraire le foin et regain de ces mêmes immeubles. La mise aura lieu à la pinte de Marsens le **lundi 25 août courant**, dès 9 heures du matin.

Bulle, le 19 août 1890. Le juge liquidateur : L. MORARD. [510]

MISES PUBLIQUES

Lundi 25 courant, on vendra en mises publiques, sous de favorables conditions: une maison, avec grange, écurie, remise et cave, avec environ 1 pose d'excellent terrain couvert d'arbres fruitiers; eau abondante.

Les mises commenceront sur place, à 1 h. après midi. Pour renseignements, s'adresser au soussigné. Bourouvier, aubergiste, Avry-dev.-Pont. [509]

Graine & farine de lin.

Beaux gros sous supérieurs et ordinaires. **Semoules de maïs**, Italie et Hongrie. **Tourteaux** de lin et sésame moulus. **Bourre** d'épeautre. Prix avantageux. Sous la Croix-Blanche, à Bulle. [820]

Diplômé à Paris 1889: Médaille d'or, à Gand 1889: Médaille d'argent. **500 FRANCS EN OR**

si la Crème Grollich n'enlève pas toutes les impuretés de la peau, telles que taches de rousseur, lentilles, hâles, vers rougeur du nez etc., et si elle ne conserve pas, jusqu'à la vieillesse, un teint blanc, éblouissant et la fraîcheur du jeune âge. Ce n'est pas du fard! Prix frs. 1.50. Dépôt général: A. BÜTTNER, pharmacien, Bâle.

Bulle. — Emile Lenz, imprimeur-éditeur.

NEUVIÈME
 PRIX DE L'
 Pour la Suisse
 Etranger: la
 payabl
 Prix du nu
 On s'abonne
 de
 Chemins
 apprend de
 de fer de l'
 décidé sous
 fédéral et M
 la majorité
 — Merc
 rence de M
 nombre de
 tions d'acha
 Confédérati
 Zurich
 ferblantier
 à Riesbach
 jours après,
 lement du m
 Berne
 dredi soir, s
 Gaspard Im
 femme, qui
 éviter un éq
 la « tonnen
 de haut et s
 — On télé
 Masque de
 ment l'acqu
 péri.
 Soleure
 normes dégr
 culier à Gra
 Dornachber
 Les tuiles e
 récoltes son
 Bâle.
 cidé, à l'unar
 rie, à laquel
 rales ont pa
 du Grutli en
 que. Une col
 vement.
 FEUI
 Le M
 — Mademoi
 bénissant.
 — Ah! je n
 paix avec moi
 — C'est bien
 seyons-nous et
 — Mademoi
 me faites en v
 réparation.
 — Je savais
 fiance.
 — Merci, m
 de votre confia
 établir mes ca
 — Oui, mon
 demande une c
 — Dites.
 — Votre tra
 de n'en parler
 faire ne fût co
 — Le secret